



MAIRIE DE
GRAMBOIS

COMPTE RENDU
SEANCE DU 26 SEPTEMBRE 2016 A 18H30

Procès-verbal de séance du 21 juillet 2016

Le procès-verbal est approuvé l'unanimité.

Projet de construction de logements locatifs

Le Maire revient sur la proposition de Mistral Habitat qui souhaite travailler avec la commune. 12 logements prévus, mise à disposition du terrain par un bail emphytéotique pour 55 ans. Adopté à l'unanimité.

Barraban – Lotissement – Voirie

Classement dans la voirie communale des 2 chemins communaux créés.
Chemin des Vignes et Chemin de l'Amandier. Adopté à l'unanimité.

Bail avec TDF (Télé Diffusion de France)

La commune a été sollicitée par cette société. La commune a présenté des terrains communaux, notamment la parcelle Route de Mirabeau. Cette opération permettrait de recevoir plusieurs opérateurs de téléphonie mobile ainsi que de la radio et autres systèmes. Voté à l'unanimité.

Demande de subventions pour les projets de la commune

Le Maire demande de l'autoriser de réajuster le plan de financement pour « Barraban » et de demander des subventions supplémentaires auprès des pouvoirs publics. Adopté à la majorité.

Recrutement d'un « service civique »

Le Maire expose qu'il y a lieu de moderniser et d'activer le fonctionnement de la bibliothèque par la création d'un contrat « service civique ». Il explique les principes de ce type de contrat.
But : rendre accessible la culture pour tous. Adopté à la majorité.

Lotissement Barraban : Révision du prix de vente de 3 parcelles

Minoration des prix des parcelles Lot 1, Lot 10 et Lot 15. Accepté à l'unanimité.

Plan de désherbage avec le Parc du Luberon

Le maire explique que l'utilisation des pesticides est interdite. Le PNRL propose un partenariat avec un coût de 800 € pour la prestation avec en contrepartie une participation de l'agence de l'eau pour l'acquisition du matériel. Adopté à l'unanimité.

Budget : décisions modificatives

Le Maire explique au conseil municipal qu'il y a lieu de faire quelques réajustements budgétaires. (voir tableaux ci-joint). Accepté à l'unanimité.

Communications du Maire

- Leg Françoise Dubois-Charlier
- Vente du « Clos des Sources » pour 331 000 €. La sécurisation du site sera la priorité.
- Dispositif « Voisins vigilants »
- Accueil des migrants pour les Préfets. Toutes les communes sont actuellement mobilisées.

La séance est levée à 19h30.